

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE MARDI 18 JANVIER 2011 A BRUXELLES – 18h00**

APPROUVE

Présents :

Michel LOUWAGIE – président FRBN
Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN
Christian LIPPENS – conseiller juridique FRBN
Georges STRAETEMANS – Gerard JANSSEN – Dirk CALUS, administrateurs VZF
Paul EVRARD – Yves HERMANS - Christiane DE SCHEPPER, administrateurs FFBN

01. Notules

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 14/12/2010 est approuvé.

Le Conseil d'Administration rappelle que toutes procédures officielles ainsi que toutes correspondances officielles des organes fédéraux devraient être bilingues. Si nécessaire une traduction d'un document peut être obtenue auprès du Secrétariat Général de la FRBN.

02. Finances

02.1. Confirmation soumissions 2011 / 1^{er} appel

Le Conseil d'Administration confirme les soumissions du 14.12.2010 étant donné que la garantie réglementaire a été payée par tous les clubs organisateurs concernés.

02.2. 18h15 : ouverture soumissions CB 2011 / 2^{ème} appel

Le délégué suivant est présent : I. DE KIMPE (CSSY)

02.2.1. NATATION

- Championnats de Belgique Natation 25m

> la soumission du club MEGA est retenue pour le montant de € 2.000,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

02.2.2. SYNCHRO

- Championnats de Belgique Synchro Juniors

> la soumission du club DGHN est retenue pour le montant de € 50,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

02.2.3. PLONGEON

- Championnats de Belgique Plongeon Plate-forme

> pas de soumission

02.2.4. MASTERS

- Championnats de Belgique Masters journée 3

> la soumission téléphonique du club CNBA est retenue pour le montant de € 50,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

02.3. Organisation CE WP JUN tournoi qualificatif 07-10 avril 2011

La FRBN a reçu la candidature officielle du club AZSC pour l'organisation éventuelle à Anvers.

Enfin, la LEN a attribué l'organisation de ce tournoi qualificatif à la fédération belge. Le tournoi aura lieu du 07 au 10 avril 2011 à la piscine Wezenberg Anvers avec les pays suivants : Slovaquie – Moldavie – Pays-Bas – Biélorussie – Suisse – Belgique
L'invitation officielle et le programme de compétition seront envoyés prochainement à toutes les parties concernées.

02.4. Résultats Commission de Propagande

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des ventes « brevets & écussons 2010 » et on constate une diminution générale en comparaison avec les années précédentes. Suite à l'augmentation des tarifs unitaires les pertes de recettes nationales restent quelque peu limitées.

Brevets français : la raison principale pour la diminution est la non collaboration du délégué précédent (particulièrement dans le district Liège-Namur-Luxembourg) à l'occasion de la transition vers la Fédération Francophone de toute distribution en région francophone.

Modification procédure de facturation FRBN > FFBN : décompte et facturation « brevets & écussons » seront effectués chaque semestre.

Brevets néerlandais : la distribution est toujours confrontée avec la domination du marché par l'ISB. Néanmoins G. STRAETEMANS essaiera d'établir un arrangement avec C. GALLE (BLOSO) en cette matière afin que les brevets néerlandais soient uniquement distribués en Flandre par la seule fédération de natation officielle et reconnue, à savoir VZF.

03. Rencontres Internationales

03.1. CM 25M Dubaï 2010 : évaluation

Le Conseil d'Administration a pris connaissance du résultat de l'équipe relais 4x200m NL Messieurs : 7.12.85 (nouveau record de Belgique équipe nationale).

03.2. Convention SPEEDO – dossier équipements nationaux

M. LOUWAGIE donne des précisions sur quelques remarques / propositions de la part de B. MOUSTIE :

- délai min. de 6 semaines entre la sélection définitive et le départ de la délégation afin de pouvoir préparer les équipements.

- établir une liste de nageurs A & B

Une fois de plus, le Conseil d'Administration décide de fixer un nouvel entretien avec R. SMOLDERS et C. VANDE WALLE.

La VZF a informé la FRBN par écrit qu'elle souhaite respecter en tout cas leur contrat SPEEDO actuelle (Olympiade 2009-2012).

03.3. CM Open Water Shanghai 2011

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des résultats du time trial indoor OW 5 KM à Anvers le 15.01.2011. Vu sa réalisation du temps limite requis (55'00), T. VANGENEUGDEN (54.16) est présélectionné pour le CM. Performance de B. RYCKEMAN > 53.48.

Le Conseil d'Administration rappelle que les athlètes qui ont déjà réalisés les temps limites CM en 2010 (CB OPEN + CE BUDAPEST) sont déjà présélectionnés (à condition de l'approbation définitive de la Cellule Sportive Natation en mai 2011). Toutefois leur aide financière éventuelle dans le cadre de leur préparation au CM est dépendante de la gestion interne des deux fédérations régionales (pas d'aide de préparation si le TL FINA A n'est pas réalisé lors de 1 des 5 compétitions qualificatives 2011).

04. Courrier

04.1. COIB : nihil

04.2. FINA

- Systèmes de qualification Open Water / Water-polo / Synchro JO LONDRES 2012

- Résultat élections FINA « Meilleures athlètes 2010 »

- Info FINA SYNCHRO Judges Clinic Sheffield (16-19/05/2011)

04.3. LEN

- Info LEN Congrès 2011 Reykjavik

- Info European Swimming Day Tchèque (01/06/2011)

- Info 1st LEN Learn to Swim Colloque Budapest (15-17/04/2011)

04.4. VZF

Commentaires sur le déroulement sportif Flandres SWI Coupe Anvers : performances sportives au-dessous du niveau exigé.

04.5. FFBN : nihil

05. Divers

05.1. Calendrier réunions FRBN

Le Conseil d'Administration a approuvé le calendrier « réunions » pour la période janvier-mars 2011. Réunion Conseil d'Administration avril 2011 : nouvelle date à déterminer.

05.2. Info affaire FRBN vs ILYASOV

C. LIPPENS donne des précisions sur le jugement négatif de cette longue procédure juridique.

L'ordonnance du Tribunal de 1^{ère} Instance de Bruxelles confirme l'arrêt de la Cour d'Appel de Mons.

La FRBN n'a pas interjeté appel contre ce jugement vu les frais juridiques élevés et vu le refus de collaboration de l'URBSFA dans cette procédure importante.

Par conséquent la FRBN est dorénavant obligée d'accepter les joueurs WP mineurs (-18 ans) qui séjournent en Belgique sans aucun titre de séjour légal aux Championnats de Belgique Water-polo.

Après tous ces points la séance est levée par le président Michel LOUWAGIE.

Le rapporteur,

Wouter Georges, Secrétaire-Général

**PROCHAINE REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION :
JEUDI 24 FEVRIER 2011 - 18h30 - BUREAU FEDERAL BRUXELLES**